

[Français]

**M. Lalonde:** Monsieur le président, je crois aussi qu'il y avait des discussions à l'effet de savoir si on devait continuer, après 5 heures, l'étude de ces prévisions budgétaires ou passer à l'heure des députés. Le président du Conseil privé (M. Baker) pourrait peut-être nous dire ce qui en est.

[Traduction]

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Monsieur le président, le député de Pontiac-Gatineau-Labelle m'a fait parvenir une note au nom de son collègue de Madawaska-Victoria dont le bill devait être étudié aujourd'hui entre 5 et 6 heures—il s'agit, sauf erreur, du bill C-216. Si le député est d'accord, et que les autres membres du comité n'ont pas d'objection—je ne crois pas qu'ils en aient—nous serions prêts à étudier le bill du député à 5 heures, le mardi 20 novembre. Cela conviendrait-il, monsieur le président?

**Le président:** Le président du Conseil privé conviendra certes avec moi que cette décision ne pourra être prise qu'une fois que la séance du comité sera levée. Le comité lui-même n'est pas habilité à prendre ce genre de décision.

[Français]

**M. Lefebvre:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** L'honorable député de Pontiac-Gatineau-Labelle invoque le Règlement.

**M. Lefebvre:** Monsieur le président, je pense qu'on pourrait avoir le consentement de la Chambre immédiatement si vous vouliez bien le lui demander.

**Le président:** Je ne peux absolument pas la demander parce qu'il ne s'agit pas d'une décision que le comité peut rendre; il faudrait que je fasse rapport du comité, que la présidence rende la décision pour qu'on revienne ensuite siéger en comité. Alors je pense bien que la meilleure solution serait peut-être d'attendre à 5 heures. Il semble y avoir une disposition à cet effet, et on pourrait régler cette question à ce moment-là. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** L'honorable député d'Outremont (M. Lalonde) a la parole.

**M. Lalonde:** Monsieur le président, j'aimerais prendre la parole sur l'Annexe B du bill présentement à l'étude à la Chambre.

Je tiens tout d'abord à remercier le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de s'être rendu disponible cet après-midi, en dépit d'autres engagements, pour être présent à la Chambre et répondre aux questions que les députés pourront vouloir lui poser. Nous avons plusieurs questions que nous aimerions couvrir et plusieurs députés de l'opposition voudront prendre la parole cet après-midi et signaler certains aspects de la politique énergétique qui nous inquiètent grandement, à la suite des développements des derniers jours. Je dois dire, monsieur le président, que les observations faites aujourd'hui par le ministre des Finances (M. Crosbie) et par le premier ministre (M. Clark) n'ont rien d'encourageant quant à l'avenir économique du Canada.

Nous avons eu une performance véritablement pathétique aujourd'hui de la part du ministre des Finances, lequel, franchement, se conduisait plutôt comme un clown que comme un véritable ministre des Finances. Il envisageait l'hypothèse d'un

### *Les subsides*

taux de chômage et d'une inflation qui dépassera les 10 p. 100 l'an prochain. Il envisageait une telle éventualité sans frémir et sans vergogne. Il s'en vantait presque, puisqu'on le voyait se réjouir du fait qu'à Terre-Neuve, le taux de chômage ne serait que de 14 p. 100 présentement. Il semble bien que ce soit le genre d'objectif que se soit fixé le gouvernement actuel dans sa politique économique et énergétique. On semble, d'une part, avoir adopté l'approche du malthusianisme économique de M. Volcher aux États-Unis, si je peux l'appeler ainsi, et en même temps avoir une approche en matière de politique énergétique où tout simplement on écrasera le consommateur par des hausses de prix intolérables, étant donné les circonstances actuelles. On écrasera le consommateur pour son bien en lui disant que c'est à son avantage à long terme, en faisant briller à l'horizon la possibilité de l'autosuffisance énergétique du Canada.

Ce qu'il y a de frappant, monsieur le président, dans la politique gouvernementale c'est qu'on fait miroiter des mots comme ceux-là, un mot comme l'autosuffisance énergétique, mais en aucun moment on a dit à la Chambre, en aucun moment on a dit aux provinces, et en aucun moment on a dit à la population du Canada comment on voulait parvenir à cette autosuffisance énergétique, ni quels moyens seront utilisés pour y parvenir, et à quel coût on y parviendra.

En fait, ce à quoi on a assisté durant les derniers mois a été un jeu de cache-cache avec le public de la part du gouvernement actuel. Le ministre actuel a constamment refusé de répondre à des questions directes mais pourtant claires et nettes à ce sujet. Le premier ministre a suivi la même technique. J'ai eu l'occasion de parler à plusieurs représentants provinciaux lors de la conférence qui s'est tenue à Ottawa hier, et je recevais de leur part les mêmes observations à l'effet qu'ils avaient eux-mêmes beaucoup de difficulté à savoir exactement ce que le gouvernement voulait et quels moyens il se proposait véritablement de prendre pour atteindre les objectifs qui demeuraient encore vagues.

En fait, on nous propose au moyen de cet objectif d'autosuffisance une hausse des prix qui est radicale et qui aura des effets extrêmement néfastes pour l'économie canadienne. Le gouvernement de l'Ontario a défendu avec beaucoup d'énergie, de vigueur la thèse en vertu de laquelle les augmentations proposées par le gouvernement actuel auront pour résultat une augmentation appréciable du coût de la vie, du taux de chômage, sans qu'en aucun cas on ait quelque preuve que ce soit de la part du gouvernement à l'effet que les augmentations qu'il envisage soit sous forme de taxe d'accise, soit sous forme d'augmentation du prix de base soient nécessaires en l'occurrence pour atteindre l'objectif d'autosuffisance. En fait, même les documents du ministère que dirige le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn) indiquent sans aucune réserve, sans aucune hésitation que nous avons à l'heure actuelle amplement de fonds pour parvenir à développer au Canada toutes les ressources que nous pourrions développer ou que nous avons besoin de développer.

Je me réfère au document rendu public la semaine dernière par le ministère en vertu duquel on indiquait que les entreprises canadiennes, les entreprises multinationales qui opèrent au Canada aussi évidemment, avaient en vertu de la politique actuelle et par la continuation tout simplement de la politique actuelle une augmentation d'un dollar tous les six mois le baril